

France, le cardinal Caraffa prit ses informations auprès des jésuites, les espions naturels du pape, et il apprit d'eux que s'il voulait réussir à la cour de France, il devait s'appuyer sur les Guises, et flatter leur ambition à cause de la belle Diane de Poitiers, duchesse de Valentinois, la maîtresse du roi, qui leur était vendue corps et âme; qu'en outre, il devait ne pas négliger de se mettre dans les bonnes grâces du maréchal Strozzi, l'amant de la reine.

Caraffa se conforma aux recommandations des jésuites, et grâce à leurs conseils, un mois après son arrivée en France, il avait de nouveau entraîné Henri II dans le parti du pape et avait fait déclarer la guerre à l'Espagne. Il accompagna ensuite la cour à Paris, et se fit si bien venir de la duchesse de Valentinois et de Catherine de Médicis, dans les conférences qu'il eut avec elles, que le galant cardinal devint l'amant de l'une et de l'autre. Aussi, lorsque la reine vint à accoucher de deux filles jumelles, disait-on ouvertement que le roi était un mari et un amant ridicule, et le blâma-t-on beaucoup de permettre que le cardinal fût le parrain et le père de ses filles.

Pendant que le neveu de sa Sainteté avançait ses affaires à la cour de France, Paul IV repoussait les Espagnols de ses états; et grâce à l'intervention des troupes de Henri II, il se trouva encore en état de dicter ses volontés.

Comme son intention était de jeter la division dans le camp de ses ennemis, il profita de ce que l'abdication de Charles-Quint laissait vacante la dignité impériale, et se déclara tour à tour pour Ferdinand et pour Philippe, les deux prétendants à la couronne d'Allemagne, afin d'accroître les troubles. Il parut d'abord disposé favorablement pour Ferdinand, le

frère de Charles-Quint, et appuya sa nomination auprès des électeurs au préjudice de Philippe; puis, lorsque les princes allemands eurent proclamé Ferdinand chef de l'empire, le pape revint sur sa première décision, et refusa de donner audience aux ambassadeurs qui venaient lui annoncer cette nomination, déclarant qu'il ne reconnaissait point le nouvel empereur, attendu que l'abdication de Charles-Quint ne pouvait être légitimée sans l'autorisation du saint-siège.

Ferdinand rappela aussitôt les députés qu'il avait envoyés à Rome; et pour punir le pape de son outrecuidance, il confirma la diète d'Augsbourg, qui assurait la liberté religieuse de l'Allemagne. Par représailles, Paul réunit les plus habiles théologiens de la société de Jésus, les consulta sur les mesures à prendre relativement à Charles-Quint, et en obtint cette décision entièrement conforme à ses sentiments, savoir: « que » Dieu ayant donné à saint Pierre et à ses successeurs une » autorité absolue sur le royaume du ciel et sur les trônes de » la terre, aucun empereur ne pouvait déposer le diadème » sans la permission du pontife; que Charles avait prêté ser- » ment d'obédience au saint-siège, et qu'il ne pouvait abdi- » quer sans être parjure; qu'en conséquence il devait être » anathématisé, interdit, déposé et brûlé comme hérétique, » s'il ne continuait à porter sur ses épaules le faix du gou- » vernement, aussi longtemps que le saint-père le jugerait » convenable aux intérêts du siège apostolique. »

Paul publia alors une bulle contre Charles-Quint, expliquant fort au long les motifs par lesquels Dieu défendait aux rois de choisir leurs successeurs, et concluait par cette singulière doctrine, que la libre disposition des couronnes ap-

partenait aux papes seuls comme chefs suprêmes de la république chrétienne. Une semblable déclaration équivalait à un manifeste de guerre; et sans plus tarder, sa Sainteté commença les hostilités contre la maison d'Autriche, fit arrêter non-seulement les ambassadeurs d'Espagne, mais encore ceux d'Angleterre, sous prétexte que Philippe étant marié à leur reine, ils devaient nécessairement être d'intelligence avec les ennemis du saint-siège. Il leva des troupes de tous les côtés, les réunit à celles que le duc de Guise lui avait amenées de France; il soudoya même des protestants du pays des Grisons; et lorsqu'on lui représenta le scandale qu'il donnait aux fidèles en admettant des soldats hérétiques dans ses armées, il répondit : « Eh bien ! où est le mal ? ils » n'en combattront qu'avec plus d'acharnement pour tuer nos » ennemis catholiques ! »

Les poursuites contre les Colonna furent reprises avec une rigueur extraordinaire; les partisans de cette maison furent impitoyablement arrachés de leurs demeures, jetés dans les cachots de l'inquisition et livrés aux bourreaux; et il ne se passa pas de jours que la grande place de Rome ne vît s'allumer de nouveaux bûchers pour consumer les victimes de la tyrannie pontificale. Dans l'impuissance de sauver leurs amis, Ascagne Colonna et Marc-Antoine, son fils, voulurent au moins les venger; ils organisèrent des bandes de soldats calabrois, et vinrent faire des excursions jusque sous les murs de Rome. Ces attaques audacieuses exaltaient d'autant plus la colère du pape, qu'il lui était impossible de s'en garantir, ses ennemis arrivant toujours à l'improviste et se retirant sur les terres de Naples dès qu'il avait repris l'offensive. Ne pouvant

done atteindre les Colonna, il résolut d'épouvanter leurs protecteurs; et le 23 juillet 1556, ayant rassemblé les cardinaux en consistoire, il fit décréter « que sa Sainteté, après avoir » excommunié et interdit Ascagne Colonna et Marc-Antoine, » avait également défendu à tous les chrétiens de leur donner assistance ou asile, sous peine des mêmes censures; » qu'au mépris de cette bulle, l'empereur Charles-Quint et » le roi Philippe, son fils, ayant osé fournir des hommes et » de l'argent à ces enfants de perdition, se trouvaient pour » cette raison excommuniés, interdits et déposés, à moins » qu'ils ne cessassent immédiatement leurs relations avec les » ennemis du saint-siège. »

Cette manifestation ne changea rien à la marche des affaires; Philippe ne parut pas s'en émouvoir, non plus que Charles-Quint, qui était alors retiré dans un couvent. Le duc d'Albe n'en réclama pas avec moins d'énergie les ambassadeurs que Paul avait fait jeter dans les cachots de l'inquisition, menaçant de marcher sur Rome s'ils ne lui étaient rendus sur l'heure. Au lieu d'obéir, le pape se prépara à combattre; il fit dire au duc que la crainte d'aucun danger ne l'empêcherait de maintenir la dignité de la tiare; que le Christ lui ayant donné la garde de son troupeau, il saurait le défendre; et que d'ailleurs il remettait le soin de son triomphe aux mains de Dieu. Néanmoins sa confiance dans les secours célestes n'était pas telle qu'il se crût dispensé de prendre certaines dispositions utiles en cas de siège. Il distribua des armes aux citoyens de Rome, les divisa par compagnies, chacune sous les ordres d'un chef de quartier; il fit relever les anciennes murailles, garnit de canons plusieurs forte-

resses voisines et en augmenta les garnisons. Montluc lui amena en outre trois mille hommes d'armes français, et le maréchal Strozzi vint en personne prendre le commandement des troupes attachées à la défense de Rome, en attendant que l'armée qui se formait au delà des Alpes pût faire son entrée en Italie.

Le duc d'Albe, instruit de toutes ces choses, envoya au pape comme plénipotentiaire Pirro-Loffredi, marquis de Trevico, pour faire une dernière tentative de conciliation; mais à peine l'ambassadeur eut-il franchi l'enceinte de Rome, qu'on l'arrêta et qu'on le fit conduire dans les cachots de l'inquisition. Cette violation du droit des gens exaspéra le duc; il se mit immédiatement en route à travers la province de Labour, et marcha sur la ville sainte pour punir le pontife. Celui-ci, qui était informé des mouvements de l'armée ennemie par les jésuites espagnols, accéléra les travaux de fortifications, fit abattre les églises, raser les couvents, détruire les cimetières, et se trouva prêt à repousser les attaques des assaillants. D'autre part, le duc de Guise se rapprocha de Rome avec son corps d'armée, et vint se concerter avec Paul IV pour un plan de campagne. Comme l'argent manquait par suite des profusions des neveux du pape, et qu'il était urgent d'en avoir pour envoyer des approvisionnements à l'armée, sa Sainteté mit en vente dix chapeaux de cardinaux, un grand nombre de bénéfices, et fit des emprunts forcés aux plus riches citoyens. Toutes ces mesures occasionnèrent un retard de deux mois; et lorsque le duc de Guise eut enfin obtenu les moyens de pénétrer dans l'Abruzze, afin d'attaquer les Espagnols, il se trouva que le duc d'Albe avait

tourné l'armée française, s'était jeté sur la ville de Signia, qu'il avait emportée d'assaut, et sur Palliano, qu'il pressait vigoureusement, afin de pousser une pointe sur Rome. Pendant que le duc de Guise guerroyait dans l'Abruzze, le roi Henri II se faisait battre à Saint-Quentin par les Anglais, qui avaient pris parti pour le mari de leur souveraine.

Sa majesté fut alors obligée de rappeler son armée d'Italie et de laisser le saint-siège à la merci des Espagnols. Paul, irrité contre la dévote Marie d'Angleterre, la cause du départ de ses alliés, lui écrivit pour lui reprocher sa lâche condescendance envers son mari; et ne pouvant se venger d'elle, sa Sainteté fit retomber tout le poids de sa colère sur le cardinal Polus, favori de la reine. Il lança un décret contre tous les nonces de la Grande-Bretagne, et notamment contre le cardinal Polus, qu'il déclarait traître à l'Église, parce qu'il n'avait point su empêcher la princesse de se déclarer contre la France. Vainement le sacré collège représenta au souverain pontife qu'une semblable mesure allait compromettre l'autorité du siège apostolique en Angleterre; il ne voulut rien changer à sa résolution; il rappela le confesseur de Marie, le jésuite Payton, à la cour de Rome, le créa cardinal et lui donna la légation de la Grande-Bretagne. Mais la reine d'Angleterre, qui jusque-là avait montré une soumission stupide aux volontés du pape, refusa cette fois d'obéir, et fit signifier à Payton, qui était déjà en route pour se rendre à son poste, qu'elle lui faisait défense de mettre les pieds dans son royaume sous peine de la vie. Cet ordre causa une telle frayeur au cardinal jésuite, qu'il en prit une fièvre chaude dont il mourut quelques mois après.

Néanmoins le pontife ne ralentit en rien ses poursuites contre Polus, et il ne consentit à écouter des propositions de paix que lorsqu'il se trouva pressé par l'imminence du danger et par les victoires du duc d'Albe; encore ne voulut-il faire aucune concession d'amour-propre. Sa Sainteté exigea que le général espagnol vint lui demander pardon d'avoir pillé le patrimoine de l'Église, et la supplier, à genoux, de lui accorder l'absolution de ses fautes et de celles de Philippe son maître. Le vainqueur, qui voyait le pontife sur le bord de la tombe, consentit à cette humiliante cérémonie, et la paix fut signée entre l'Espagne et le saint-siège. A partir du même jour, Paul devint l'ennemi de la France, dont il n'avait plus besoin, et chercha à susciter des troubles dans le royaume, en accusant Henri II de favoriser les réformés de sa capitale, et de leur permettre de se réunir en assemblées.

Voici le fait qui avait donné lieu à cette extravagante accusation : « Pendant une nuit d'automne, dit Mézerai, les » jésuites eurent connaissance qu'environ deux cents per- » sonnes de la religion réformée de Calvin faisaient leurs » prières en commun dans un hôtel particulier du faubourg » Saint-Germain; aussitôt ils se rendent sur les lieux, » ameutent la foule devant la maison où se trouvaient réunis » les hérétiques, criant au scandale et à l'abomination. » Ceux-ci, épouvantés des hurlements de leurs ennemis, » veulent fuir; mais avant qu'ils aient pu réaliser leur projet, » les portes sont enfoncées, les catholiques pénètrent dans » leur retraite, arrêtent plus d'une centaine de ces malheu- » reux, qu'ils traînent dans les cachots de l'officialité. »

Les disciples de Loyola se portèrent leurs accusateurs, et reproduisirent contre eux des allégations aussi bizarres que mensongères; ils prétendirent que les calvinistes faisaient rôtir de jeunes enfants et qu'ils en mangeaient la chair dans leurs affreux repas; qu'ensuite hommes et femmes se confondaient dans l'obscurité en d'horribles embrassements; enfin ils renouvelèrent au sujet des réformés les accusations que nous avons déjà rapportées à l'occasion des anciennes sectes qui faisaient schisme lors de la primitive Église. Ces calomnies firent monter sur le bûcher un grand nombre de protestants; quelques-uns cependant obtinrent de comparaître devant des juges qui ne fussent pas sous l'influence des jésuites; et comme dans l'intervalle, les Suisses, le prince palatin et plusieurs électeurs avaient adressé à Henri II des réclamations véhémentes, le menaçant de lui retirer l'appui de leurs armes s'il continuait à poursuivre leurs coreligionnaires, force avait été au roi, qui avait besoin de ces intercesseurs, de mettre un terme aux persécutions.

Cet acte de modération avait été blâmé hautement par la cour de Rome; et le pape, dans une audience publique qu'il donna aux ambassadeurs français, ne craignit pas de leur dire : « qu'il était naturel que les affaires allassent mal dans » un royaume où on n'usait de rigueur qu'envers les saints » prêtres pour les contraindre à résider dans leurs églises, » ainsi qu'on l'avait vu dans l'affaire des jésuites, et où le » prince portait l'irrégion jusqu'à publier des ordonnances » sur les sacrements, et se permettait de proscrire les ma- » riages clandestins. Enfin, ajouta le saint-père, votre maître » inspire une si profonde terreur au clergé de l'Église galli-